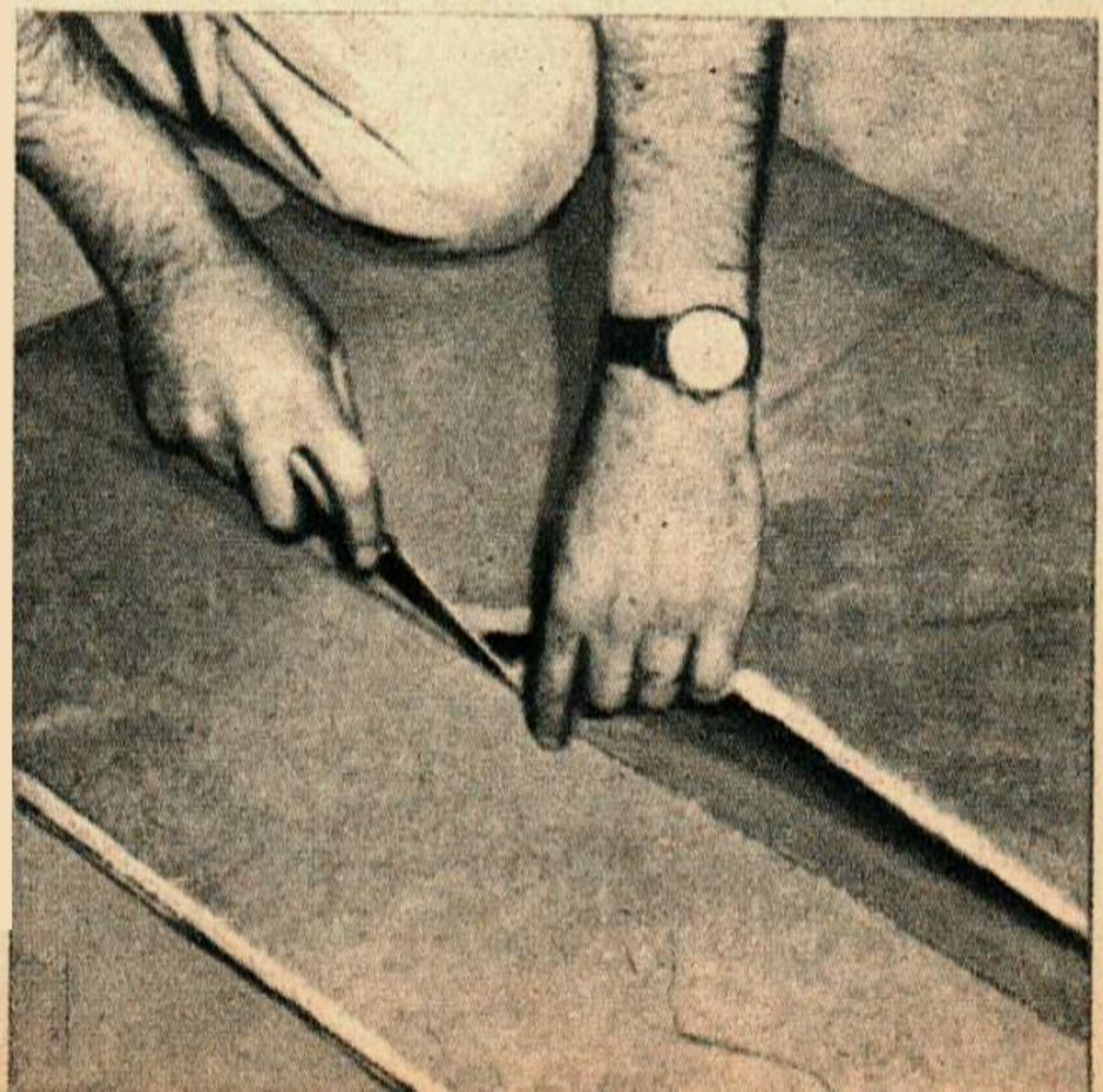


Réfection d'un foyer de chaudière à mazout avec le « feutre de céramique »

LORSQU'ELLES sont endommagées, les doublures en céramique des chaudières à mazout de chauffage central peuvent maintenant être réfectionnées avec du « feutre de céramique » pour une fraction seulement du prix de la réfection habituelle en briques réfractaires, d'après les Laboratoires Socony Mobil. La raison de cet abaissement du prix réside dans une considérable réduction du temps d'installation : une heure et demie pour le feutre de céramique, et six heures environ pour la dépose et le remplacement d'une garniture en briques. Ces dernières doivent être posées par un spécialiste compétent, tandis que la doublure en feutre peut être posée avec une économie considérable par l'usager lui-même.

Le nouveau matériau, qui a été mis au point à l'origine pour l'isolation des moteurs d'aviation à réaction, est composé de fibres d'alumine et de silice agglomérées de façon à former une substance souple comme celle d'une couverture. Les fabricants de deux de ces produits, qui sont maintenant sur le marché, rapportent qu'en tant que doublure de chambre de combustion, ils pèsent beaucoup moins qu'un chemisage en briques, ce qui permet à la chaudière d'atteindre plus rapidement sa température maximale, tout en réduisant le bruit du brûleur.

Le feutre de céramique est livrable sous forme de plaques, ou sous forme de nécessaire comprenant un chemisage extérieur en acier et suffisamment de matériau feutré pour à peu près n'importe quelle installation de chauffage. Le chemisage extérieur aide à maintenir le feutre en place, en servant de support rigide à celui-ci. L'épaisseur des pièces de feutre est de 12 mm et la densité recommandée est de l'ordre de 4,5 à 5,5 kg. Le matériau peut être installé dans n'im-





porte quelle chambre de combustion endommagée, qu'elle soit en briques, en matériau pré-coulé ou en acier, à condition qu'elle ait encore suffisamment de solidité pour servir de support à la nouvelle garniture.

Le matériau ne devrait pas être utilisé lorsque les briques d'un foyer existant sont imprégnées d'huile par suite de ratés d'allumage, auquel cas un nouveau chemisage en briques est nécessaire.

La procédure de réparation usuelle consiste à enlever d'abord la plaque de visite de la chaudière et à prendre les mesures suivantes : diamètre de la chambre de combustion, hauteur de la chambre, distance entre le tube du brûleur et le sol de la chambre, diamètre du tube de soufflerie. Placer ensuite la plaque de feutre sur une surface plate, tracer sur celle-ci les contours de la doublure, puis la découper de façon qu'elle s'ajuste comme indiqué sur le dessin

du bas de la page à gauche. Pour calculer la longueur du chemisage, multiplier le diamètre de la chambre de combustion par 3,14 et ajouter 14 cm environ de chevauchement d'extrémité. Réserver un dégagement de 12 mm autour du tube de soufflerie et disposer le trou destiné à ce dernier à 15 cm environ de l'une des extrémités, afin que le chevauchement se trouve proche du tube. Couper le feutre avec de gros ciseaux ou avec un couteau. La mise en place de la doublure est très facile. La rouler simplement comme le montre l'illustration ci-dessus, et l'introduire dans le foyer de façon que l'extrémité dans laquelle se trouve le trou puisse être enfilée sur le tube du brûleur. Pousser ensuite la doublure en position contre les vieilles parois de la chambre de combustion ainsi qu'il est illustré ci-dessus, et la chaudière est prête à reprendre son service.

